

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
1^{er} octobre 2018
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 1^{er} octobre 2018, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le communiqué de presse relatif à un consensus important établi sur trois points par la Chine, le Myanmar et le Bangladesh lors d'une réunion informelle tenue le 27 septembre 2018, pendant la semaine de haut niveau de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Chine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) **Ma Zhaoxu**



**Annexe à la lettre datée du 1^{er} octobre 2018 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de la Chine auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Consensus important établi sur trois points par la Chine,
le Myanmar et le Bangladesh lors d'une réunion informelle**

**Communiqué de presse
28 septembre 2018, New York**

Le 27 septembre 2018, date locale, le Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères de la Chine, Wang Yi, a tenu une réunion trilatérale informelle avec le Ministre auprès du Bureau de la Conseillère d'État du Myanmar, U Kyaw Tint Swe, et le Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, Abul Hassan Mahmood Ali, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York. Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, qui avait été invité, était également présent.

Wang Yi a indiqué que j'avais tenu en juin dernier à Beijing, avec deux ministres, une réunion informelle au cours de laquelle la Chine, le Myanmar et le Bangladesh étaient parvenus à un consensus de principe sur quatre points pour régler de manière satisfaisante la question de l'État rakhine. Cette question s'inscrit dans une histoire complexe et son règlement servira l'intérêt commun du Myanmar et du Bangladesh et également la paix et la stabilité régionales. Wang Yi a déclaré que la question de l'État rakhine concernait, pour l'essentiel, le Myanmar et le Bangladesh, et que les autorités chinoises n'étaient pas en faveur de solutions qui tendraient à la compliquer, à l'aggraver et à l'internationaliser. Nous espérons que Myanmar et Bangladesh surmonteront les difficultés, feront les compromis nécessaires et trouveront des solutions à cette question au moyen de consultations amicales. La priorité est d'effectuer le premier rapatriement des personnes qui ont fui l'État rakhine au Myanmar pour gagner le Bangladesh. La Chine, en tant que pays voisin ami du Myanmar et du Bangladesh, est prête à continuer à créer des plateformes de communication et de consultation entre les deux pays, et à apporter aux personnes déplacées de l'État rakhine l'aide humanitaire dont elles ont besoin pour retourner dans leur pays d'origine.

À cet égard, Wang Yi a indiqué que la communauté internationale, notamment l'ONU, pourrait jouer un rôle constructif. Les autorités chinoises saluent les efforts actifs faits par les institutions des Nations Unies et le Secrétaire général, António Guterres.

La réunion s'est déroulée dans une atmosphère amicale, franche et constructive, et a permis de dégager un consensus sur trois points. Premièrement, le Myanmar et le Bangladesh sont convenus de régler de manière satisfaisante la question de l'État rakhine au moyen de consultations amicales. Deuxièmement, les autorités bangladaises se sont dites prêtes à rapatrier le premier groupe de personnes déplacées qui avaient fui l'État rakhine au Bangladesh, et les autorités du Myanmar à les accueillir. Troisièmement, le Myanmar et le Bangladesh sont convenus de tenir, dès que possible, une réunion du groupe de travail conjoint, l'objectif étant d'élaborer un plan d'action et un calendrier pour ce rapatriement et de procéder à la première vague de rapatriements dès que possible.